

Une fondation pour encourager la poursuite d'études supérieures

Les jeunes madelinots peuvent dorénavant compter sur Madeli-Aide

Une nouvelle fondation a récemment vu le jour et permettra à des jeunes étudiants des îles-de-la-Madeleine de poursuivre des études supérieures grâce à l'initiative de Madelinots d'origines.

Yves Marcotte

C'est M. Jean Lapierre, avocat et animateur à la station radiophonique CKAC de Montréal, qui a annoncé la mise sur pied de cet organisme de bienfaisance. La nouvelle fondation, Madeli-Aide, aura pour objectifs d'encourager et de promouvoir l'importance pour les jeunes madelinots de poursuivre des études supérieures. De plus, la fondation entend jouer le rôle d'agent motivateur pour les étudiants. En effet, des colloques et des conférences d'information sur les opportunités d'avenir seront prochainement organisés. Par la suite, Madeli-Aide s'attachera à la mise en place d'un vaste réseau de contacts situés à l'extérieur des îles et réalisera aussi plusieurs campagnes de levées de fonds, qui seront distribuées sous forme de prix au bénéfice des étudiants.

Connaissant très bien les contraintes découlant de l'isolement des îles, tout en sachant que les insulaires doivent affronter un taux de chômage des plus élevés et réalisant que malheureusement 40% des étudiants décrochent avant d'obtenir un diplôme secondaire, l'équipe de la fondation Madeli-Aide s'implique totalement pour atteindre les objectifs fixés. Le conseil d'administration,

représenté par des Madelinots d'origine, est présidé par M. Jean C. Lapierre, secondé à la vice-présidence par M. Gérard Déraspe, au secrétariat par M. Michel Carbonneau et à la trésorerie par M. William Deveau. Agissent aussi à titre d'administrateurs, M. Hubert Arseneau, Mme Dorothee Boudreau, M. Jean Chiasson, M. Paul A. Delaney et M. Paul Painchaud. Le lancement officiel de la fondation Madeli-Aide s'est tenu à Montréal, le jeudi 12 mars dernier, lors d'un cocktail-bénéfice réunissant une bonne centaine de convives. Les invités étaient tous très fiers de militer pour une telle cause, d'autant plus qu'ils ont été grandement émus devant le témoignage convaincant d'une jeune finissante universitaire.

À cette même occasion les responsables de la fondation ont aussi dévoilé le montant de la levée de fonds qui dépassait les 40 000 \$. Déjà pour l'année scolaire 1998-99, la fondation Madeli-Aide offrira des prix à des étudiants, tant au niveau collégial qu'au niveau universitaire. À cet effet, un comité d'experts, tous issus du milieu de l'éducation, travaille actuellement à l'élaboration des critères de sélection. Pour le président de la fondation, M. Jean C. Lapierre, la mise sur pied de Madeli-Aide représente une alternative valable pour les jeunes de la région. «Pour les îles, c'est un plus que d'avoir un groupe d'hommes et de femmes qui mettent leurs talents, leur réseau et surtout leurs avoirs financiers au service de la relève madeleine. C'est de l'argent neuf et des nouveaux contacts qui s'offrent aux jeunes, à eux d'en tirer profit» a-t-il conclu.